

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Serge Hiltbold, Patrick Saudan,
Ivan Slatkine, Beatriz de Candolle, Charles
Sellegger, Antoine Barde, Pierre Weiss,
Christiane Favre, Alain Meylan, Fabienne
Gautier, René Desbaillets, Michel Ducret,
Jacques Béné, Jacques Jeannerat, Daniel Zaugg,
Pierre Conne, Fabiano Forte, Guillaume
Barazzone, Bertrand Buchs, Gabriel Barrillier et
Renaud Gautier*

Date de dépôt : 1^{er} mars 2011

Proposition de résolution **Soutenons la patrouille des glaciers**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la notoriété incontournable de cet événement sportif de ski-alpinisme qui existe depuis 1943 et qui réunit plus de 1400 patrouilles du monde entier ;
- la position du département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) souhaitant se désengager de cet événement mythique au-delà de la prochaine édition de 2012 pour des raisons financières,

invite le Conseil d'Etat

à intervenir rapidement et efficacement auprès du Conseil fédéral pour demander que l'armée continue à assurer l'organisation de cette course au-delà de 2012 et que les moyens financiers nécessaires lui soient alloués à cette fin.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La patrouille des glaciers est une manifestation unique au monde qui réunit pas moins de 4'000 sportifs civils et militaires de très haut niveau, suisses ou étrangers, dont notamment de nombreux genevois. Cette épreuve se déroule tous les 2 ans entre Zermatt et Verbier dans un cadre mythique.

Cette compétition de ski-alpinisme, de renommée internationale, donne une excellente image de notre pays en général et de la Suisse romande en particulier, une vitrine pour notre tourisme sur le parcours de la Haute Route.

La patrouille des glaciers entend promouvoir l'effort sportif et le dépassement physique et mental de soi dans un esprit de cordée et de solidarité. Plus de 1400 patrouilles masculines, féminines ou mixtes formées de 3 concurrents y participent.

L'organisation de cette manifestation est assurée par de nombreux bénévoles avec le soutien indispensable et important de l'armée, qui elle seule dispose des moyens logistiques pour maintenir une course de cette envergure. Pour l'armée, cette organisation lui donne l'occasion d'exercer des troupes à l'échelle 1 sur 1 pour entraîner ses capacités d'organisation dans le domaine de la conduite, du soutien, des transmissions et des secours. Elle montre ainsi à la population son aptitude à gérer des situations difficiles et à répondre aux besoins d'une région en cas de catastrophe.

Malheureusement, cette manifestation est menacée. Le département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ne souhaite plus continuer à l'organiser au-delà de 2012, cela pour des raisons financières.

Les signataires de la résolution demandent au Conseil d'Etat d'intervenir rapidement et efficacement auprès du Conseil fédéral pour demander que l'armée continue à assurer l'organisation de cette course au-delà de 2012 et que les moyens financiers nécessaires lui soient accordés à cette fin.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, d'accueillir avec bienveillance la présente proposition de résolution.